



CIRCULAIRE DE RENTREE 2021.2022

ORGANIGRAMME DE L'ÉCOLE

DIRECTRICE	Karine Abhervé
SECRETAIRE COMPTABLE	Yvette Abiven
ASEM	Marie Tardy en monolingue Magali Abguillerm en bilingue
CANTINE	Delphine Pagès
CANTINE ET GARDERIE DU SOIR	Cathy Cloarec
CANTINE ET GARDERIE DU MATIN	

TPS.PS.MS	Karine Abhervé / Sandrine Coum
MATERNELLE CP BILINGUES	Vinvela Roudaut
GS.CP	Carine Favé / Sandrine Coum
CE1.CE2	Marie-Noëlle Jaouen
CM1.CM2	Magali Boucher
CE.CM BILINGUES	Morgane Abiven
DISPOSITIF D'ADAPTATION	Philippe Guéguen (lundi matin et jeudi AM)

HORAIRES DES CLASSES

8H45 - 12H / 13H30 - 16H30

Les enfants sont accueillis à partir de 8H30 et ce, jusqu'à **8H45 dernier délai**.

A 13H30, une ASEM viendra chercher les enfants de maternelle au portail et les conduira à la sieste.

SECURITÉ

Il est demandé une extrême vigilance aux abords de l'école aux moments des rentrées et des sorties. **Veillez respecter** les règles de stationnement et ceci, tout au long de l'année.

Par ailleurs, trop d'enfants trainent sur les parkings avant l'entrée à l'école. Merci de veillez à ce que vos enfants n'arrivent pas trop tôt.

Seuls les enfants disposant d'une carte pourront sortir seuls. Pour les autres, il faudra venir les chercher au portail.

Les enfants de maternelle ne peuvent sortir de leur classe sans un ADULTE.

CORRESPONDANCE - RENCONTRES

L'ENT « toutemonecole » est l'outil de communication entre l'école et les familles. **N'oubliez pas de le consulter régulièrement et de « signer » les publications des enseignantes.**

Pour les rencontres Parents-Enseignants il est nécessaire de prendre rendez-vous, sauf en cas d'urgence. Un échange long ne peut avoir lieu avec les enseignants à l'heure de la rentrée en classe, ni sur temps de classe.

Lorsque vous chargez votre enfant de remettre un document à l'enseignant (chèque pour l'école,

abonnement ou autre...) merci de le glisser dans une enveloppe mentionnant le nom de l'enfant, la classe, son contenu.

La Directrice peut vous recevoir le vendredi ou bien sur rendez-vous.

REUNIONS DE CLASSE

Karine Abhervé / Sandrine Coum	5 octobre à 18H
Vinvela Roudaut	14 septembre à 18H
Carine Favé / Sandrine Coum	14 septembre à 18H : CP 5 octobre à 18H : GS
Marie-Noëlle Jaouen	21 septembre à 18H
Magali Boucher	28 septembre à 18H
Morgane Abiven	21 septembre à 18H

OBLIGATION SCOLAIRE ET ABSENCES

La loi impose l'obligation scolaire à tous les enfants de 3 à 16 ans, selon le calendrier établi par l'Education Nationale : Directrice, enseignants et parents sont conjointement responsables de son application. La Directrice est tenue d'adresser aux Services Académiques un rapport mensuel des absences illégales : **toute absence doit donc être obligatoirement justifiée par écrit à l'enseignante de votre enfant** : en cas d'absence imprévue (maladie...) merci de bien vouloir en avertir l'école par téléphone au début de l'absence de votre enfant, puis de remettre un justificatif écrit à son retour.

Il est évident que si l'enfant est porteur d'une maladie contagieuse (varicelle, conjonctivite...) ou s'il est fiévreux, **il doit rester à la maison**.

Par ailleurs, les enseignants ne sont pas autorisés à donner des médicaments aux enfants.

Protocole sanitaire pour la rentrée 2021 :

- Les élèves doivent porter le masque en intérieur, à partir du CP (1 le matin, 1 autre l'AM)
- La classe entière ferme dès le 1^e cas positif de COVID
- **Les élèves restent chez eux s'ils sont positifs ou si un membre de la famille est positif**

Autorisation de quitter l'école pendant le temps scolaire :

Aucun enfant ne peut sortir de l'école sans demande écrite des parents.

L'absence prévue doit faire l'objet d'une information écrite auprès de l'enseignant. Elle doit conserver un caractère exceptionnel. Pour les absences en cours de journée, les parents doivent venir chercher leur enfant dans la classe.

CANTINE → **CHANGEMENT CETTE ANNEE !**

Les repas sont livrés par le collège St François à Lesneven et préparés par Ansamble.

La commande de ces repas doit être **faite 1 semaine à l'avance**. Vous devez donc remplir une fiche pour la semaine, ce qui implique de changer nos habitudes !

Chaque lundi, vous devrez rapporter le coupon d'inscription pour la semaine suivante.

Chaque matin, chaque enseignante pointera les enfants inscrits afin de réajuster en cas d'absence.

CATÉCHESE

Notre école étant une école catholique nous proposons aux élèves de primaire une heure hebdomadaire de catéchèse ou de culture religieuse.

Les enfants sont pris en charge par les enseignants et des catéchistes bénévoles. (N'hésitez pas à proposer votre aide, même ponctuelle).

AIDE PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRE (APC)

Cette année ces ateliers auront lieu tous les matins de 8H30 à 8H45. Les enfants arriveront de manière échelonnée et pourront ainsi être accueillis comme il se doit, par l'enseignante et bénéficiaire, si besoin, d'un temps de remédiation.

DIVERS

Tenue vestimentaire : les chaussures et vêtements des élèves doivent être adaptés aux activités scolaires (éducation physique par ex).

Tous les vêtements des enfants doivent être marqués à leur nom.

REGLEMENT INTERIEUR

Pour bien vivre ensemble, il est nécessaire d'instituer des règles de vie communes (Règlement de la classe, de la cantine, de la cour). Afin qu'elles soient respectées par tous, un permis à points est mis en place avec différents degrés de sanctions. Il est important que vous, parents, nous fassiez confiance et que familles et équipe éducative travaillent conjointement pour le bien de tous.

L' A.P.E.L. : « Association des parents d'élèves des écoles libres », est constituée de parents bénévoles. Cette association a pour but de participer financièrement aux projets éducatifs, d'animer la vie associative de l'école, en organisant différentes manifestations.

DIVASKELL : Association des parents d'élèves des classes bilingues, au service de projets pédagogiques liés à la langue bretonne.

L'O.G.E.C. : « Organisme de Gestion des Écoles Catholiques », association de type loi 1901, est constituée de parents bénévoles, parents d'élèves ou non.

Cette association perçoit, de la municipalité, le forfait communal et les subventions. Elle perçoit également les cotisations des parents. Avec ces fonds elle assure le fonctionnement de l'école (embauche et rémunération du personnel, bâtiments, chauffage, mobilier).

Un renouvellement des bureaux a lieu chaque année au cours de l'Assemblée Générale de l'école et toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

FRAIS DE SCOLARITÉ:

25 € par mois : ce forfait comprend également une assurance scolaire individuelle accident souscrite auprès des Mutuelles St Christophe

Il peut être réglé par prélèvement automatique : mensuellement (au 15 de chaque mois, d'octobre à juin) ou trimestriellement.

Pour tous nouveaux prélèvements, nous vous demanderons de nous faire parvenir vos relevés d'identité bancaire (RIB) avant le 15 septembre.

Le règlement par chèque, ou espèce, reste possible au trimestre.

GARDERIE

Le matin : de 7H15 à 8H30 (possibilité de petit déjeuner)

Le soir : de 16H30 à 18H30

Tarifs : 0,50 € le ¼ heure. Petit déjeuner/ Goûter : 1 €

Attention ! Dans un respect du personnel de service, tout ¼ d'heure supplémentaire après 18H30 vous sera facturé le double du tarif en vigueur.

Les devoirs peuvent être commencés à la garderie mais ne seront pas vérifiés.

NUMEROS ET ADRESSES UTILES

- 02.98.25.61.23
- 06.84.45.89.04 : n'hésitez pas à laisser des SMS si besoin
- Eco29.ste-j-arc.guisseny@enseignement-catholique.bzh
- <http://esja.toutemonecole.fr/>
↳ C'est ici que vous trouverez les publications des enseignantes, les informations diverses sur l'école, des outils pour le travail de vos enfants.

PROTOCOLE COVID

Afin de pouvoir faire respecter au mieux les gestes barrières (lavage de mains, tousser ou éternuer dans son coude, se moucher...) il est **impératif que les familles les expliquent à leurs enfants et s'y entraînent à la maison**. Sans votre aide, nous n'y arriverons pas.

En outre, nous vous demandons expressément de ne laisser **vos enfants à la cantine ou à la garderie qu'en cas de NECESSITE ! et non pas parce que l'enfant veut manger avec ses copains**.

Merci de votre compréhension.

Bonne année scolaire à tous,
qu'elle soit source d'épanouissement et de réussites !

VACANCES SCOLAIRES

Vacances	zone B
Rentrée scolaire 2021	Jour de reprise : jeudi 2 septembre 2021
Vacances de la Toussaint 2021	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Jour de reprise : lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël 2021	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Jour de reprise : lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Jour de reprise : lundi 21 février 2022
Vacances de printemps 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Jour de reprise : lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension 2022	Fin des cours : mercredi 25 mai 2022 Jour de reprise : lundi 30 mai 2022
Grandes vacances 2022	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022

Le week-end de l'Ascension démarre le mardi 24 pour nous, école élémentaire.